

Biens classés et zones de protection

Certaines parties du Centre Hospitalier Universitaire du Sart-Tilman, à savoir : - l'espace du grand hall d'accueil ouvert par la grande verrière (le classement est limité à chaque niveau aux parois (comprises) garnies de lambris décorés, en arrière plan des cloisons vitrées); - les pavillons d'accueil; - l'immobilier par destination; - les circulations verticales; - l'esplanade extérieure qui précède, accompagne et dialogue avec ce grand hall (M). Etablissement d'une zone de protection (ZP)

Identification

Code interne : 62063-CLT-0417-01

Code DGO4 : LIEGE/419

Localisation

LIEGE

Ancienne(s) commune(s) : Ougrée

Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du monument : 

Décision

Date d'arrêté : 25/05/1994 (classement)

Date de publication : 09/07/1994

Type(s) de classement

- Monument
- Zone de protection

Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

Document(s)



Arrêté - 50.2 Ko



Plan - 42.09 Ko

[Tous les documents au format ZIP](#)



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.